I.U.F.M. **PORTA Elodie**
Académie de Montpellier
Site de Carcassonne

La B.C.D. utile dès le cycle 1 dans la construction des savoirs et la formation du citoyen ?

Contexte du mémoire :
Disciplines concernées :
Le langage au cœur des apprentissages, Vivre ensemble, Découvrir le monde
Classe concernée : TPS, PS, MS
Ecole maternelle de Ferrals-les-Corbières

Tuteur du mémoire : Brigitte Werl-Kruger
Assesseur : Françoise Ventresque

Année universitaire : **2003-2004**

Résumé en français :

Depuis leur création, les bibliothèques centres documentaires ont évolué et ont su trouver leur place à l'école élémentaire.

Elles permettent de développer des compétences dans le domaine de la langue dire, lire, écrire et des compétences transversales visant à former le citoyen.

Elles ont donc aussi leur place en maternelle à condition de mettre en place des activités adaptées au cycle 1.

Résumé en espagnol :

Desde su creación, las bibliotecas centros de documentación han evolucionado y han encontrado su espacio en las escuelas elementales.

Permiten desarrollar competencias en el ámbito de la lengua, decir, leer, escribir, y competencias transversales con el fin de formar al ciudadano.

Así, pues, tienen también su importancia en las escuelas de párvulos con tal que se construyan actividades adaptadas al ciclo 1.

Mots-clés :

B.C.D. – cycle des apprentissages premiers – langage – lecture – thème transversal.

INTRODUCTION

Le développement d'un nouveau type de bibliothèque dans les années 1980 a marqué le monde de l'éducation. Ce sont les bibliothèques centres documentaires, plus connues sous le sigle B.C.D.. Depuis leur création, elles ont été et sont encore l'objet de nombreuses expérimentations. Une définition en est donnée par la circulaire n°84-360 du 1er octobre 1984. Par la suite, les B.C.D. ont fait l'objet d'un plan de développement et leur présence dans les écoles est recommandée et ce même dans les écoles maternelles. Les nombreuses définitions données par les divers acteurs de l'école présentent la B.C.D. comme un lieu central de l'école, un lieu riche de par les nombreuses ressources dont elle dispose, en particulier au niveau de l'écrit sous ses formes les plus variées, et les nombreuses activités qui peuvent s'y dérouler, activités liées à l'acquisition de compétences relevant du domaine de la langue « dire, lire, écrire » et au développement de compétences transversales.

Le risque pourrait être de se contenter de faire entrer dans l'école une bibliothèque dont la fonction principale serait le prêt et dont l'utilisation par les enfants de cycle 1 s'apparenterait alors à une simple extension de la bibliothèque de classe. J'ai pu faire un tel constat lors d'un stage en maternelle : les enfants étaient cantonnés dans un coin de la B.C.D. où se trouvaient les coussins et deux bacs d'albums destinés au cycle 1.

Dès lors, comment les activités en B.C.D. peuvent-elles participer à la formation du citoyen et favoriser une construction du savoir ?

En effet, la B.C.D. permet de développer des compétences transversales liées au domaine Vivre Ensemble et à l'appropriation de l'espace, mais elle joue aussi un rôle dans les processus d'apprentissage du dire, enfin elle favorise l'entrée dans l'écrit.

I/ La B.C.D. et les compétences transversales

La B.C.D. est avant tout une bibliothèque et par conséquent les activités que l'on y propose s'inspirent d'abord des modèles en usage dans les autres bibliothèques telles que les

bibliothèques municipales. Mais de par sa présence dans l'école elle ne répond pas aux mêmes objectifs. En effet, à l'école, même si elle assure aussi la fonction de prêt, la B.C.D. doit participer à l'amélioration des compétences transversales visées par les programmes en particulier dans les domaines Vivre Ensemble et Découvrir le Monde. Les activités en B.C.D. doivent permettre ainsi d'une part de former le citoyen, en développant l'autonomie des élèves et leur capacité à vivre en collectivité, et d'autre part de les aider dans la structuration de l'espace ce qui relève d'une compétence du domaine Découvrir le Monde mais qui est aussi une compétence propre à la B.C.D..

1/ Vivre ensemble avec la B.C.D. ou comment la B.C.D. permet de former le citoyen

A la B.C.D., les élèves sont en contact avec d'autres adultes que leur enseignant voire même d'autres enfants lors d'activités communes à plusieurs classes. Par conséquent, la B.C.D. permet la mise en place des compétences transversales relevant du domaine Vivre Ensemble des Instructions Officielles de l'école maternelle à savoir :

« - Identifier et connaître les fonctions et le rôle des différents adultes de l'école.

- Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective.

- Respecter les règles de la vie commune et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques principes de vie collective. »[1]

Ce sont des compétences très importantes en B.C.D. que citent les ouvrages consacrés à ce lieu spécifique de l'école. Ainsi pour Max Butlen, Madeleine Couet, Lucie Desailly, les auteurs de *Savoir lire avec les B.C.D.*, elle «permet de se confronter à d'autres adultes et à

[1] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 104.

d'autres enfants, d'apprendre à écouter les autres, à prendre la parole, à respecter les règles de vie et les contraintes liées au partage d'un espace collectif. »[2]

Cela implique donc que des règles de vie aient été mises en place avec les élèves quant au comportement à avoir en B.C.D. mais aussi au coin lecture car ces règles induisent en particulier une attitude définie et commune à tous envers les livres notamment et les autres personnes présentes.

a) Constat sur les règles de vie

Lors de mon arrivée dans l'école et dans la classe des TPS, PS et MS, j'ai donc cherché une trace éventuelle de ses règles de vie et n'ai rien trouvé ni à la B.C.D. ni dans la classe. Par conséquent, persuadée que cela avait tout de même été abordé, j'ai effectué la première séance de ma séquence de B.C.D. en classe, au coin lecture avec comme objectif de découvrir ces règles par les enfants eux-mêmes. Il est à préciser ici que les élèves avaient dans leur emploi du temps une séance hebdomadaire de B.C.D. le lundi en fin d'après-midi, à laquelle j'ai rajouté deux séances les lundis et mardis en début d'après-midi avec les enfants de moyenne section et ceux de petite section qui n'allaient pas à la sieste.

Lors de la première séance donc, j'ai regroupé les élèves au coin lecture, je leur ai présenté Marmotte la marionnette qui allait désormais nous accompagner dans nos activités de B.C.D. et je leur ai dit que toutes les deux nous n'étions pas très au courant du fonctionnement de la B.C.D dans cette école.

Cela m'a permis de recueillir les représentations des élèves sur l'utilisation de ce lieu, utilisation sur laquelle il sera nécessaire de revenir, et de constater qu'effectivement existait pour eux un certain nombre de règles à respecter malgré l'absence de toute trace écrite permettant de les rappeler et d'y revenir en cas de besoin. Cela d'ailleurs ne m'a pas paru

[2] BUTLEN Max, COUET Madeleine, DESAILLY Lucie, *Savoir lire avec les B.C.D.*, CRDP de l'académie de Créteil, 1996, page 84.

nécessaire dans un premier temps d'autant que les élèves étaient enthousiastes et faisaient preuve d'une grande envie de participer. Ils ont ainsi énoncé diverses règles telles que « ne pas crier », « ne pas abîmer les livres », « ne pas les jeter », « ranger les livres ». Beaucoup plus d'interdictions et de devoirs que de droits ce qui traduisait un manque certain d'appropriation réelle de la B.C.D.. Leur règlement disait ce qu'il ne faut pas faire alors que la B.C.D. offre des possibilités de diverses activités, son règlement comporte donc des droits et implique aussi des devoirs afin d'assurer un meilleur fonctionnement.

Ce même jour suivait la séance hebdomadaire de B.C.D.. Nous nous y sommes donc rendus en expliquant là encore des règles celles du trajet. A la bibliothèque, j'ai dû constater que les élèves étaient loin d'appliquer les règles qu'ils avaient pourtant eux-mêmes énoncées. Un retour sur celles-ci s'avérait nécessaire.

b) Etablir les règles pour remédier tout en formant le citoyen

Parce que, comme le dit Catherine Jordi, la B.C.D. permet une « recherche de la responsabilisation, de l'autonomie de l'enfant (…) dans l'utilisation (…) de la B.C.D. »[3], il me semblait important que ce soit avec les enfants que ces règles soient établies. En effet, rendre l'enfant autonome et responsable participe de son développement en tant que citoyen : s'il comprend et perçoit la pertinence des règles établies, de par le fait qu'il aura justement participé à leur élaboration, l'enfant sera d'autant plus à même de les accepter et de les respecter.

« Parce qu'ils sont, dès leur plus jeune âge, considérés comme des individus à part entière, la B.C.D. développe chez les enfants le sens des responsabilités. »[4] dit-elle encore dans un ouvrage spécialement destiné au cycle 1. Mais pour les considérer comme des

[3] JORDI Catherine, *B.C.D.+ mode d'emploi*, C.R.D.P de Nice, 1994, page 190.
[4] JORDI Catherine, *B.C.D.+ cycle1 maternelle*, C.R.D.P de Nice, 1996, page 23.

individus à part entière, n'est-il pas justement important de les faire participer à l'élaboration du règlement qu'ils vont devoir suivre ?

C'est donc ce que j'ai fait lors de ma troisième séance avec les enfants de moyenne section et ceux de petite section qui n'étaient pas à la sieste.

Regroupés au coin lecture, nous avons d'abord rappelé ce qu'il s'était passé durant la séance précédente et en particulier nous avons mis en évidence, à l'aide de la marionnette qui se faisait le témoin de leurs attitudes de la veille, le fait qu'ils n'avaient pas respecté les règles qu'ils m'avaient pourtant énoncées de leur propre chef. Nous avons ensuite décidé d'un commun accord qu'il était nécessaire de revenir dessus et de faire ensemble une affiche dont la relecture rappellerait ainsi chaque enfant à l'ordre en cas d'écart.

Ainsi nous avons établi une affiche avec ce que l'on a le droit de faire et ce que l'on a pas le droit de faire à la bibliothèque et au coin lecture. Les enfants étaient très motivés et fiers de pouvoir décider des règles les plus importantes (et donc celles à faire apparaître sur l'affiche) ainsi que des dessins qui représenteraient chaque règle pour leur en permettre une lecture directe sans passer par la maîtresse.[5]

Mais développer un comportement citoyen, participer à l'amélioration des compétences relevant du domaine Vivre Ensemble ne peut s'arrêter à l'élaboration d'une affiche de règles de vie, encore faut-il qu'elles soient mises en application.

c) Vers un véritable citoyen ?

Une fois l'affiche réalisée, il a fallu tout d'abord s'assurer qu'elle soit bien comprise par tous, en particulier par ceux qui n'avaient pas participé à son élaboration. Il a donc fallu la relire ensemble et par là faire appel à des compétences de lecteur. Puis nous avons établi ensemble qu'il fallait bien évidemment respecter ces règles pour mieux vivre ensemble et qu'on s'y référerait chaque fois qu'un écart serait commis par un enfant.

[5] Cf. annexe 3.

Pour être encore plus efficace, car les comportements n'évoluent pas en quelques séances d'une part et ces règles s'appliquent aussi en classe au coin lecture, il a été décidé que l'affiche serait placée au coin lecture et qu'elle serait relue collectivement avant chaque départ pour la B.C.D., ou tout au moins rappelée oralement afin de la réinvestir et de faire verbaliser les enfants sur le comportement qu'ils allaient donc adopter lors de la séance.

Au fil des jours j'ai ainsi pu constater des améliorations dans le comportement des élèves, ils semblaient prendre un réel plaisir à pouvoir montrer du doigt sur l'affiche ce qu'ils avaient fait de bien ou ce qu'avait fait de mal un camarade. Petit à petit, ces pointages sur l'affiche se sont espacés pour laisser place à une simple verbalisation de la règle. Enfin, les remarques sur les «bons » comportements se sont elles aussi faites de plus en plus rares, ces attitudes ne paraissant plus comme « hors norme » et donc n'étant plus dignes d'être soulignées. Elles semblaient donc acceptées. Seules ont subsisté les remarques négatives envers les camarades, ou soi-même lorsque je faisais un rappel à l'ordre sans dire quelle règle n'avait pas été respectée.

Les élèves avaient donc intégré et respectaient « les règles de la vie commune »[6], l'élaboration de ces règles avec eux a ainsi permis de répondre aux attentes des Instructions Officielles relevant des compétences transversales du domaine Vivre Ensemble. Mais la B.C.D., et plus précisément les activités de B.C.D., permettent de développer d'autres compétences transversales, en particulier la Structuration de l'espace.

2/ Structuration de l'espace

La B.C.D. est un espace plus étendu que la classe et permet la construction du concept d'espace. L'acquisition de ce concept reste difficile et se déroule donc tout au long de la maternelle. Relevant à la fois du domaine Découvrir le Monde des programmes de l'école maternelle et d'une compétence propre à la B.C.D. (se repérer dans l'espace pour trouver un

[6] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 104.

document), la structuration de l'espace se retrouve donc dans de nombreuses activités de B.C.D. en maternelle.

a) Compétence transversale dans le cadre de la Découverte du Monde

Dans les programmes de l'école maternelle, la Structuration de l'espace est une compétence du domaine Découvrir le Monde. On y trouve un certain nombre de compétences devant être acquises en fin de maternelle mais certaines plus particulièrement relèvent d'activités pouvant être liées à la B.C.D. :

« - Décrire des déplacements à l'aide d'indicateurs spatiaux et en se référant à des repères stables variés.

- Décrire l'environnement proche.
- Suivre un parcours décrit oralement (pas à pas). »[7]

En maternelle, la réalisation du trajet et sa verbalisation sera particulièrement importante pour la mise en œuvre de ces compétences.

En effet, le trajet de la classe à la B.C.D. nécessite des règles précises liées en réalité aux règles à appliquer lors de tout déplacement hors de la classe dans le cadre d'activités scolaires. De plus, il participe à la construction du concept fondamental de l'espace car il implique que les enfants sachent où se trouve la B.C.D., et sachent s'y rendre.

Lors de la première séance, les enfants ont évoqué le trajet jusqu'à la B.C.D. mais s'ils ont bien montré lors de sa réalisation qu'il savaient précisément où elle se trouvait et comment y aller, la description en a été beaucoup plus laborieuse. Il leur a été très difficile de décrire avec précision les déplacements à effectuer pour s'y rendre. Par conséquent, dans le but d'améliorer leur compétence dans ce domaine, nous avons accordé une place particulière au trajet lors de chaque séance de B.C.D.. Il s'agissait ainsi de verbaliser tout d'abord le trajet avant de se mettre en route, activité durant laquelle j'ai pu observer une véritable évolution de

[7] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 134.

la participation des élèves. Au début peu d'entre eux y prenait part puis petit à petit, le trajet semblait de mieux en mieux intégré et par conséquent de plus en plus d'élèves ont ainsi pu décrire à leur tour le trajet avant de le réaliser.

D'autre part, il s'agissait de reprendre cette description tout au long du parcours. Nous décrivions chaque étape du trajet avant de l'effectuer. Dans ces moments-là, la participation était plus forte et ce dès le début car le découpage en étape et le caractère imminent lié à la proximité entre la verbalisation et l'action leur facilitaient la tâche. Malgré tout, cela a quand même permis une amélioration par imprégnation pour ceux qui ne connaissaient pas bien le trajet et s'étaient contentés jusque-là de suivre le groupe. DE plus cela a certainement eu une incidence sur la participation lors de la phase antérieure au trajet.

Ainsi, au fur et à mesure des séances, les compétences des élèves dans le domaine de la structuration de l'espace en particulier au niveau de la description de déplacements et de la capacité à suivre un parcours décrit oralement se sont vues améliorées.

b) Se repérer dans l'espace pour trouver un document : une compétence propre à la B.C.D.

D'après Max Butlen, Madeleine Couet et Lucie Desailly, les auteurs de *Savoir lire avec les B.C.D.*, elle permet la construction du concept fondamental d'espace : «La B.C.D. permet de se familiariser à l'exploration d'espaces de plus en plus étendus, de se situer dans un espace donné, de parcourir un itinéraire, de se donner des repères et des codes. »[8]

Tout d'abord, elle permet d'explorer des espaces de plus en plus étendus. Ce point me paraît très important d'autant que mon premier constat vis-à-vis de l'utilisation de la B.C.D. faite par ces enfants était que pour eux il n'agissait que d'une bibliothèque de prêt. On pouvait y lire des histoires et surtout choisir des livres à revenir emprunter avec ses parents. Les

[8] BUTLEN Max, COUET Madeleine, DESAILLY Lucie, *Savoir lire avec les B.C.D.*, CRDP de l'académie de Créteil, 1996, page 88.

enfants n'avaient accès et n'utilisaient qu'une petite partie de la B.C.D. à savoir un triangle réalisé entre la porte d'entrée, le coin des coussins et les bacs d'albums situés eux-mêmes près des coussins et désignés comme étant les bacs du cycle 1.

Il m'a donc paru nécessaire d'ouvrir l'espace de la B.C.D. à ces enfants, d'élargir leur champ d'action et leur choix de livre par une meilleure connaissance et appropriation de cette bibliothèque.

Pour cela, il y avait deux types d'actions possibles : d'une part des actions discrètes, ne relevant pas d'un apprentissage particulier et d'autre part des actions relevant d'activités précises aux objectifs précis.

Pour les premières, il s'agissait par exemple d'amener les enfants vers d'autres coins de la B.C.D. comme les tables lors d'une activité de tris de livres par petits groupes : chacun des deux groupes était installé sur une table afin d'observer et de trier les livres présentés. Cela pouvait être aussi de profiter d'un moment à la B.C.D. pour faire la photocopie de la couverture du livre lu ce jour-là (pour la mettre dans le classeur des lectures) et en profiter pour montrer la photocopieuse située au fond de la B.C.D.. Enfin, le fait de devoir passer lors des séances additionnelles par l'autre classe de maternelle, attenante à la B.C.D., permettait d'y entrer par un autre côté et de traverser ainsi des endroits méconnus.

Pour les secondes, il s'agissait d'une séquence de quatre séances concernant le tri de livres et visant à une première distinction entre livre fictionnel et livre documentaire.

En effet, cette séquence a permis, outre la distinction entre deux types de livres, de découvrir un nouveau type de livre inconnu des élèves. Il est à préciser ici que ce type de livre était totalement nouveau pour eux étant donné que dans les bacs qui leur étaient réservés on ne trouvait que des écrits fictionnels et plus particulièrement des albums. Cette rencontre a permis par conséquent d'apprendre où ces livres se trouvaient dans la B.C.D., c'est à dire où il fallait les chercher et les ranger. Cela a ouvert aux enfants un nouvel espace de la bibliothèque vers lequel je les ai vus se diriger de plus en plus au fur et à mesure des séances. Certains me

ramenaient des livres documentaires et me montraient où ils les avaient pris, d'autres n'allaient pas forcément les chercher mais voulaient à tout prix ranger les livres documentaires et seulement ceux-là et non plus les albums.

Ainsi cette séquence a participé au développement d'une compétence propre à la B.C.D. à savoir celle de se situer dans l'espace pour trouver un document.

II/ La B.C.D. et le développement de l'oral

Dans *La maîtrise de la langue*[9], l'oral était évoqué parmi les compétences de «bien parler, bien lire, bien écrire ». Si depuis de nouveaux programmes ont vu le jour, ils n'ont pour autant écarté l'oral qui reste une compétence très importante à acquérir parmi « dire, lire, écrire ». De plus, lorsqu'on parle de maîtrise de la langue sans citer le document officiel on ne

[9] Ministère de l'Education Nationale et de la Culture direction des écoles, *La maîtrise de la langue à l'école*, CNDP, 1992.

peut qu'y inclure des compétences de communication et donc des compétences relevant de l'oral ainsi que des compétences de compréhension.

C'est ce dont parlent Max Butlen, Madeleine Couet et Lucie Desailly, les auteurs de *Savoir lire avec les B.C.D.* :

« Par maîtrise de la langue, on comprend les capacités de langage, de communication et de compréhension qui permettent d'entendre, d'écouter, de parler, de dire(…) ».[10]

Pour eux, « la B.C.D., lieu de dialogue, d'écoute et de prise de parole, offre de multiples occasions de conforter cette maîtrise de la langue ».[11]

Dans *Qu'apprend-on à l'école maternelle*, les compétences liées à l'oral sont regroupées dans le chapitre « Le langage au cœur des apprentissages » sous divers items tels que les compétences de communications, le langage d'accompagnement de l'action et le langage d'évocation. Chacun peut se réaliser lors de diverses activités de B.C.D. particulièrement en maternelle où le langage écrit n'en est encore qu'à ses prémisses et où donc le langage oral a une place prépondérante dans toutes les activités.

1/ Compétences de communication

Dans le *Cahier des charges du plan départemental de développement des B.C.D.*, dans la partie de rappel des finalités et des modalités d'organisation et de fonctionnement des B.C.D., il est dit :

« En liaison avec la pédagogie mise en œuvre dans les trois cycles, elle contribue à former des lecteurs polyvalents, capables de s'informer, de communiquer (…) ».

[10] BUTLEN Max, COUET Madeleine, DESAILLY Lucie, *Savoir lire avec les B.C.D.*, CRDP de l'académie de Créteil, 1996, page 91.
[11] Ibid.

Nous communiquons d'abord pour nous faire comprendre, et cela prend tout son sens chez le jeune enfant qui communique plus particulièrement pour exprimer un besoin, mais aussi pour comprendre les autres. Comme l'évoque le Ministère de l'Education Nationale, lors de son arrivée à l'école la communication entre l'enfant et son entourage (l'adulte enseignant ou les autres enfants) est souvent beaucoup plus difficile que dans le cadre familial. C'est pourquoi les échanges verbaux liés aux situations de communication ont une importance particulière, il faut sans cesse verbaliser et faire verbaliser les enfants au cours des différents moments de la journée. Tous les domaines d'activités « supposent (…) des échanges verbaux de qualité et, en conséquence, sont l'occasion de développer, chez chaque enfant, les compétences de communication que leur mise en œuvre exige. »[12]

Ainsi, les activités de B.C.D. offrent elles aussi des occasions de mettre en application des compétences langagières de communication. En effet, j'ai retrouvé dans toutes mes séances des objectifs liés au développement de ces compétences :

« - Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre

- Participer à un échange collectif en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange »[13]

On peut noter de plus qu'une des compétences à acquérir en B.C.D. est celle qui consiste à communiquer et transmettre. Si cette compétence peut se réaliser sous forme orale mais aussi écrite, il s'agit ici seulement de la partie oral. En effet, «la B.C.D. est un lieu central de l'école où tous les enfants peuvent accéder (…). De nombreuses activités s'y déroulent : lecture sur place, moment poésie, heure du conte, auditions, (…) présentations de livres, (…). »[14]

Ces activités sont autant d'occasions d'échanges verbaux favorisant la communication. En effet, lors de la lecture d'histoires en B.C.D., il y a d'abord une phase d'écoute mais ensuite il y a une phase de retour sur cette lecture : durant le stage, je demandais alors aux élèves si le

[12] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 71.
[13] Ibid., page 93.
[14] Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Circulaire n°84-360 du 1er Octobre 1984.

livre leur avait plu et pourquoi ce qui créait un échange verbal et chacun communiquait ses impressions sur l'histoire. De plus, la B.C.D. permet des activités en petits groupes, en effectifs réduits, ce qui favorise la prise de parole de certains enfants qui auraient du mal à se lancer et qui du coup ne parlent que trop rarement en classe.

Là encore, les progrès des élèves ne sont pas quantifiables au bout d'une séance, mais c'est au fil des séances que l'on voit l'évolution de tel ou tel élève. Afin de tenter de permettre à tous d'améliorer leurs compétences de communication, je me suis efforcée au cours de mes séances de faire verbaliser tous les enfants autant que possible, en essayant de ne pas solliciter toujours les mêmes sous prétexte que je les comprenais facilement. Car il n'est pas facile en effet de poser une question à un enfant de petite section qui ne fait pas encore de phrases complètes et de se retrouver avec une réponse dont on ne sait que faire parce que l'on ne l'a pas comprise. Pourtant, il faut justement établir la communication avec cet enfant-là et ne pas l'ignorer. C'est ce qu'il m'est arrivé avec une petite fille de petite section qui ne «parlait » avec moi que par onomatopées à mon arrivée. Mais elle faisait preuve d'une envie de communiquer, qui se traduisait dans ses gestes et son comportement, elle me sollicitait. Lorsque je suis partie elle avait fait de gros progrès même si c'était le plus souvent des mots et parfois quelques bribes de phrases. En tout cas, la communication passait non seulement entre elle et moi, elle répondait à mes questions et je comprenais ses réponses, mais aussi avec ses camarades, avec lesquels elle pouvait tenir un court échange verbal.

Ainsi, les activités de B.C.D., et à fortiori celles de maternelle passent par le langage oral, par des échanges verbaux qui permettent à l'enseignant de développer les compétences de communication des enfants.

2/ Compétences concernant le langage d'accompagnement de l'action (langage en situation)

Il s'agit ici de développer des compétences de langage en situation c'est à dire qu'il faut permettre à l'enfant de comprendre des échanges verbaux qui font sens pour lui, qui l'interpellent directement. Chez le jeune enfant, « c'est dire que, à cet âge, le travail du langage est obligatoirement lié à une activité ou à un moment de vie quotidienne. »[15]

L'enseignant doit alors mettre tout en œuvre afin de solliciter autant que possible les échanges verbaux avec les enfants de manière individuelle et contextualisée. Il faudra alors faire verbaliser les diverses actions de la journée par un ou plusieurs enfants. En particulier, lors de mes séances de B.C.D., comme je l'ai évoqué plus haut à propos de la structuration de l'espace, j'utilisais le prétexte du trajet pour faire parler les enfants, pour leur « faire dire ce que l'on fait ou ce que fait un camarade ».[16]

Avant de partir en B.C.D. d'une part mais cela est ici trop antérieur pour répondre à une compétence de langage d'accompagnement de l'action, et durant le trajet d'autre part. Là, il s'agissait donc de dire ce que l'on faisait au fur et à mesure du trajet. L'itinéraire était découpé en diverses étapes ce qui permettait de faire intervenir presque tous les enfants (selon les séances en grand groupe ou avec ceux qui ne dormaient pas) entre l'aller et le retour. On avait ainsi quatre à cinq étapes :

- du coin lecture de la classe à la porte de la classe
- de la porte de la classe à celle donnant sur la cour de la maternelle
- de la porte donnant sur la cour de la maternelle à celle séparant les deux cours (maternelle et élémentaire)
- de la porte séparant les deux cours à la porte de la B.C.D. ou la porte de l'autre classe de maternelle et dans ce cas il reste :

[15] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 72.
[16] Ibid., page 93.

- la traversée de la classe maternelle jusqu'à la B.C.D.

Toutes ces étapes impliquaient divers comportements que les enfants devaient identifier et verbaliser et donc dire ce qu'ils faisaient : se ranger par deux, se déplacer sans bruit, « je ne cours pas », « je marche », etc.. Comme je l'ai expliqué précédemment cette activité a intéressé les élèves qui s'y sont bien investis. A noter toutefois, qu'il aurait été intéressant de prévoir une évolution de l'activité. En effet, les verbalisations de ce trajet n'impliquaient que de courtes phrases et j'aurais pu regrouper deux étapes afin d'améliorer encore cette compétence de langage en situation. Par contre, l'utilisation de la marionnette dans les activités de B.C.D. et donc ici aussi a permis de faire parler certains enfants quelque peu récalcitrants lors de ces activités où il faut parler devant les autres comme l'évoquent les programmes : « L'utilisation d'une marionnette ou d'une marotte peut permettre de créer des moments de dialogue qui engagent les plus timides à parler »[17]. Mais si je comptais bien sur la marionnette pour me permettre de faire parler ceux qui avaient le plus de mal, je ne m'attendais pas à ce que certains de ceux qui n'avaient aucune difficulté de prise de parole manifestent un tel enthousiasme envers la marionnette qu'ils en monopolisent le temps de parole. Pour remédier à cela, j'aurais certainement dû instaurer un temps limité de parole de manière stricte (une étape du trajet par exemple), ou revenir sur les compétences de Vivre Ensemble à propos de l'écoute de l'autre. Mais étant donné que tous participaient quand même et que cette activité ne durait que le temps du trajet, je ne souhaitais pas qu'elle prenne trop d'importance et devienne un véritable objet d'apprentissage.

3/ Compétences concernant le langage d'évocation

[17] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 73.

La compétence des programmes de la maternelle mise en œuvre dans cette partie est : « rappeler en se faisant comprendre un événement qui a été vécu collectivement »[18].
En particulier, il s'agira de « rappeler verbalement les activités qui viennent de se dérouler dans la classe »[19]. La B.C.D., parce que qu'elle permet la mise en place de nombreuses activités peut ainsi favoriser le développement de cette compétence de par la possibilité d'en faire un retour en classe.

a) Evoquer une activité vécue

D'après les Instructions Officielles, c'est l'une des meilleures entrées dans l'apprentissage du langage d'évocation. En effet, « on peut faire varier la complexité des événements concernés, le temps qui sépare le moment où ils ont eu lieu du moment où ils sont évoqués, le caractère individuel ou collectif de la verbalisation suggérée »[20].

Ainsi, les activités mises en place en B.C.D. permettent cette variété, car elles peuvent être évoquées lors d'un retour en classe, ou encore plus tard en début de séance suivante de par le rythme hebdomadaire qu'elles offrent souvent.

Dès la deuxième séance de B.C.D., j'ai mis en place un moment en début de séance consacré au rappel de ce qui a été fait lors de la séance précédente. Du fait que j'avais rajouté deux séances supplémentaires en début d'après-midi les lundis et mardis cela me permettait de varier le temps écoulé entre les séances et leur rappel verbal d'une heure (le lundi), à une journée et même à une semaine.

De plus, les deux séquences mises en place ont permis l'élaboration d'une affiche, élaboration sur laquelle je reviendrai en tant que production d'écrit, qui nécessite un retour. Tout d'abord l'affiche des règles de vie : il est important d'y revenir dessus et de la rappeler lors de chaque séance afin d'assurer le respect de ces règles. Ainsi, à chaque fois, les enfants

[18] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 93.
[19] Ibid., page 74.
[20] Ibid., page 74.

font appel à leur compétence concernant le langage d'évocation en rappelant pourquoi on l'a faite, ce qui revient à évoquer un événement vécu collectivement durant lequel ils n'avaient pas respecté les règles de vie de la B.C.D..

Ensuite il y a une affiche bilan de la distinction entre fiction et documentaire : de même elle permet de développer la compétence langagière parce que lors de sa relecture elle implique un retour sur le cheminement qui a permis son élaboration, le travail effectué en amont lors de séances de B.C.D. et participe ainsi au développement «des marques temporelles relatives à l'usage du langage d'évocation ».[21]

b) Langage d'évocation et apprentissage vicariant

« La progressive maîtrise de la compréhension de ce langage passe par des activités mettant en jeu des situations d'échange (…) ».[22]

Certes il est question en particulier d'échanges avec les familles mais on peut aussi participer au développement de cette compétence en favorisant les échanges entre élèves et particulièrement entre élèves ayant vécu l'activité et élèves ne l'ayant pas vécu. Se met alors en place ici une situation d'apprentissage vicariant, à savoir que les enfants n'ayant pas vécu l'apprentissage vont apprendre non pas par le maître mais en regardant faire et en écoutant ceux qui savent faire ou en analysant la production de ceux qui savent faire. L'apprentissage vicariant est un apprentissage « socio-constructif par observation » (F.Wynykamen) dans lequel l'élève procède de façon différée, hors de la présence du « modèle » dont il a cherché à identifier les éléments pertinents (Maurice Reuchlin).[23]

Ainsi, on a d'une part des élèves qui développent leur compétence concernant le langage d'évocation par le fait qu'ils expliquent ce qu'ils ont vécu et des élèves qui apprennent et vivent cette activité à travers les explications de leurs camarades.

---

[21] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 75.
[22] Ibid., page 74.
[23] d'après le site http://monthey.ecolevs.ch/pedagogie/vicarian.htm.

C’est ce que j’ai mis en place lors de la dernière séance d’une séquence de B.C.D. sur la distinction entre fiction et documentaire. En effet, lors de la séance précédente réalisée avec le petit groupe des enfants de moyenne et petite section qui ne dormaient pas nous avions établi les critères de distinctions de ces deux types de livres et élaboré une affiche servant de bilan et récapitulant ces critères. Puis, lors de la séance en question, ce sont eux qui ont expliqué ce qui avait été fait sans intervention de ma part et ils sont même revenus plus en amont afin d’expliquer pourquoi cette affiche et comment on l’avait faite. Ils ne se sont pas contentés de décrire l’affiche, ce que je craignais. Enfin, ils ont même répondu aux questions de leurs camarades. Il ne me restait plus qu’à vérifier si ceux qui n’avaient pas vécu l’activité avaient bien compris et étaient alors capables de faire eux-mêmes la distinction entre fiction et documentaire. Ce qui a été le cas pour la majorité des enfants présents.

Cette séance avait permis de développer des compétences langagières en terme de langage d’évocation d’une part et de mettre en place un apprentissage vicariant d’autre part.

III/ La B.C.D. pour entrer dans l’écrit

Entrer dans l’écrit, c’est développer des compétences liées au langage écrit et par conséquent des compétences de lecture d’une part et de production d’écrits d’autre part.

Mais la première interrogation qui apparaît par rapport au cycle 1 est : pourquoi et comment développer de telles compétences avec des enfants qui ne savent ni lire ni écrire ?

A fortiori on peut se poser la question d’un réel intérêt de la présence d’une B.C.D. en maternelle.

Pourtant c'est justement par une entrée dans l'écrit précoce que l'on pourra favoriser des habitudes de comportements de lecteur et de producteur d'écrits et préparer les élèves aux apprentissages systématiques de la lecture et de l'écriture qui suivront. «Il convient donc de le familiariser avec la langue de l'écrit si l'on souhaite qu'il profite plus pleinement des lectures qui lui seront faites et que, plus tard, à l'école élémentaire, lorsqu'il apprendra à lire, il reconnaisse derrière les signes graphiques une langue qui lui est déjà familière ».[24]

De plus la note de service n°94-136 rappelle que « développer le goût de lire, permettre grâce à une bonne maîtrise de la langue orale et écrite, l'accès à des lectures diversifiées et la production de textes multiples, préparer à la recherche documentaire et à l'acquisition d'une méthode de travail autonome constituent la première mission de l'école primaire et conditionnent la réussite de la scolarité au collège »[25], et ajoute que « les B.C.D. représentent à cet égard un instrument efficace lorsque son fonctionnement est intégré au projet d'école et qu'il s'inscrit dans le projet pédagogique de la classe et dans la progression des cycles ».[26]

Ainsi il est important dès le cycle 1 de mettre en place des activités qui permettent de développer des compétences de lecture d'une part et d'écriture d'autre part.

1/ Lire avec les B.C.D.

« Si nous admettons que c'est dès l'école maternelle que l'enfant doit se familiariser avec l'écrit et bâtir son comportement de lecteur, c'est également, selon nous, dès la maternelle qu'il lui faut découvrir et utiliser une bibliothèque, car le recours à cette dernière fait partie du comportement de « bon lecteur » ».[27]

[24] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 80.
[25] Note de service n°94-136 du 30 Mars 1994, « Développement des B.C.D. »
[26] Ibid.
[27] JORDI Catherine, *B.C.D.+ cycle1 maternelle*, C.R.D.P de Nice, 1996, page 59.

La circulaire n°84-360 parle de la B.C.D. comme « le lieu de l'école (…) où sont disponibles les productions langagières et en particulier l'écrit sous ses formes les plus variées ».[28]

Toujours dans ce texte il est dit que « la B.C.D. modifie l'enseignement de la lecture, car elle introduit une multiplicité d'écrits dans l'école, elle affirme l'existence des liens entre apprentissages et pratiques de lecture, elle offre à tous la possibilité non seulement de savoir lire mais d'aimer lire ».[29]

Face à la présence de tant d'écrits, il est évident que les compétences de lecture mises en œuvre visent une meilleure connaissance des fonctions sociales de l'écrit, une meilleure connaissance de ces différents écrits afin que les élèves puissent s'y retrouver car comme le dit Catherine Jordi « Plus encore que l'autonomie dans les déplacements est à rechercher l'autonomie dans l'accès aux livres ».[30]

a) Des compétences de lecteur pour découvrir de nouveaux écrits

La B.C.D. offre donc une grande variété d'écrits mais qui leur seront toujours hermétiques si l'on ne donne pas aux élèves les moyens de les différencier, de les reconnaître et d'identifier leur fonction. Ainsi, « les supports de l'écrit peuvent être explorés et donner lieu à des tris, à des comparaisons. (…) on peut commencer à travailler sur l'organisation (…) de la B.C.D. en séparant quelques types de livres ».[31]

Dans ce but j'ai mis en place une séquence de quatre séances visant à permettre une première distinction entre les écrits fictionnels et les écrits documentaires. Comme les enfants

[28] Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, circulaire n°84-360 du premier Octobre 1984.
[29] Ibid.
[30] JORDI Catherine, *B.C.D.+ cycle1 maternelle*, C.R.D.P de Nice, 1996, page 23.

[31] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 79.

n'avaient accès qu'aux écrits fictionnels et plus précisément aux albums, cela a permis de leur faire découvrir un nouveau type de livre : le livre documentaire.

Cette séquence a donné lieu à des activités de tri de livres durant lesquelles les élèves font appel à leurs compétences de lecteur. En effet, pour réaliser l'activité de tri, il va falloir comparer, trouver des ressemblances ou des différences entre les livres proposés. Même si dans un premier temps un tri provisoire aurait pu être «ce que je connais » et «ce que je ne connais pas », cela n'a pas été le cas, certainement car bien qu'ils n'étaient pas initiés au livre documentaire, il ne peut être possible de considérer les enfants comme totalement « vierges » face à ce type de livre.

Lors de la première séance de tri, correspondant à la deuxième séance de la séquence, les enfants répartis en deux groupes de quatre élèves ont, dans une première étape de recherche libre, essayé de trouver des critères de classement pour répondre à la consigne qui était de constituer deux piles de livres avec le tas de livres que je leur avais proposé. Ils ont donc fait appel à leurs compétences de lecteur afin de prélever des indices dans les livres, sur la couverture et dans les pages : trouver le titre, observer l'illustration présente sur la première de couverture et passer par une lecture d'image pour dégager le sens de cette illustration et en déduire le possible sujet du livre. Ils ont aussi prélevé des indices plus généraux au niveau de la forme des livres, leur taille, leur couleur, etc. ce qui est normal à cet âge-là, ce sont les premiers indices que relèvent des enfants de maternelle.

Cela a évidemment donné lieu à des classements du type «les histoires de chien », « les grands livres ». Afin d'éviter cela, il aurait fallu certainement proposer des livres très différents à ce niveau-là mais en même temps ce premier classement est nécessaire et il est important de revenir dessus afin de bien montrer aux élèves qu'il ne répond pas à la consigne et que par conséquent il va falloir en trouver un autre et peut être pour cela prélever de nouveaux indices : mettre en place de nouvelles compétences de lecteur pour découvrir de nouveaux livres.

Ainsi il s'agit de permettre l'acquisition de compétences de lecteur consistant à prélever des indices dans les livres mais d'un autre type à savoir qu'on ne va plus comparer seulement les couvertures mais aussi l'intérieur des livres, leur composition interne. Par conséquent lors de la séance, j'ai ouvert deux livres et nous avons observé ensemble pour mettre en évidence que les critères de classement seraient liés au texte (sa fonction, raconter une histoire par exemple) et aux illustrations/images (leur nature) présents dans les livres. Les enfants ont alors effectué une deuxième phase de recherche en mettant en œuvre ces compétences de lecteur afin de proposer un nouveau classement qui là s'est révélé celui lié à la distinction entre fiction et documentaire même si un ou deux ouvrages leur avaient posé quelques difficultés.

b) Compétence de lecteur et compétence à acquérir en B.C.D.

Cette compétence qui consiste à prélever des indices dans un ouvrage afin d'en obtenir des informations permettant d'établir sa nature (ici livre de fiction, soit album ou livre documentaire), sa fonction, relève certes d'une compétence de lecture mais correspond aussi à une compétence à acquérir en B.C.D. à savoir « trouver dans l'objet une information pertinente ».

En effet, lorsque l'on recherche des indices dans un ouvrage afin d'établir s'il s'agit d'un livre documentaire, on recherche une information pertinente c'est à dire de nature à permettre de répondre à la question « est-ce un livre documentaire ? ».

Ainsi dans cette séance de tri de livres, de même que dans les deux suivantes de la séquence sur la distinction entre fiction et documentaire, les enfants ont mis en œuvre une des compétences à acquérir en B.C.D. celle consistant à rechercher dans un document écrit l'information pertinente. En effet, ils ont bien observé les livres à leur disposition et ont mis en évidence les critères leur permettant d'établir s'il s'agissait d'un écrit fictionnel (album) ou d'un documentaire : c'est à dire que pour la partie texte on a mis en évidence qu'un écrit

fictionnel racontait une histoire alors qu'un documentaire non mais que lui apportait une information, nous permettait d'apprendre quelque chose. Ici il faut bien sûr noter que le travail des élèves par rapport au texte consistait surtout en un repérage du texte puis je me faisais lectrice et les enfants devaient alors trouver l'information pertinente et dire si le texte lu racontait une histoire ou non et par conséquent devaient et pouvaient ainsi répondre à la question « s'agit-il d'un album ou d'un documentaire ? ».

Il s'agissait certes d'une lecture indirecte dans ce cas mais le texte n'était pas le seul critère de reconnaissance mis en évidence par les enfants : dans les écrits fictionnels (les albums) les illustrations sont des dessins et dans les documentaires ce sont des photos. Cela leur a permis donc d'exercer leur compétence liée à la B.C.D. en s'entraînant à repérer la nature des illustrations dans les livres présentés. Et cela relevait aussi d'une compétence de lecture d'image, lecture directe par les enfants même si ce critère n'est pas totalement fiable comme on le verra plus loin.

2/ Produire des écrits avec les B.C.D.

« Permettre à tous d'acquérir la maîtrise des multiples pratiques (…) d'écriture (…) est une mission essentielle de l'école puis du collège. »[32]

Il est donc important de favoriser la mise en place d'activités permettant la production d'écrit et ce dès la maternelle car comme nous l'avons déjà cité plus haut le Ministère de l'Education Nationale pense qu'il faut mettre en contact le jeune enfant avec le français écrit, qu' « il convient de le familiariser avec la langue de l'écrit ».[33]

Pour cela, le Ministère de l'Education Nationale considère que «l'une des activités les plus efficaces dans ce domaine consiste certainement à demander à un enfant ou à un groupe

[32] Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, circulaire n°84-360 du premier Octobre 1984.
[33] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 80.

d'enfants de dicter au maître le texte que l'on souhaite rédiger dans le contexte précis d'un projet d'écriture ».[34]

La dictée à l'adulte va donc permettre à l'enfant de se confronter à la langue de l'écrit car il va se rendre compte progressivement qu'il ne peut utiliser la langue orale lors de cette activité par les réactions de l'enseignant qui n'acceptera pas tout ce qui est dit et exhortera l'enfant à reformuler ses propos, à apporter les modifications nécessaires.

Quant aux activités à mettre en place permettant la production d'écrit par dictée à l'adulte, Catherine Jordi considère que « l'élaboration d'une affiche, la mise au point d'une exposition et la rédaction des invitations, (…) la réalisation de fiches techniques pour la B.C.D., (…) la réalisation de livres sonores pour les plus petits, la création de dossiers documentaires, (…) sont autant d'occasions d'associer les activités de production aux activités de réception de l'écrit ».[35]

Les occasions de mettre en place des situations de dictée à l'adulte sont donc nombreuses, notamment en .B.C.D. où les activités effectuées développent les possibilités de production et la B.C.D. elle-même suscite une réelle communication autour des écrits, répond à une véritable fonction sociale dont le but est d'informer les autres et permet une valorisation des productions des élèves, en particulier les affiches.

a) Les règles de vie en B.C.D.

La B.C.D. est un lieu collectif et par conséquent elle implique la mise en place de règles de vie communes à tous ses utilisateurs.

Ces règles de vie doivent être intégrées par tous et s'appliquent aussi au coin lecture de la classe, ce qui peut justifier un double affichage en classe et à la B.C.D.. Cela peut d'ailleurs en permettre une meilleure imprégnation, en effet, de par la présence de cet affichage au coin

[34] Ibid.
[35] JORDI Catherine, *B.C.D.+ mode d'emploi*, C.R.D.P de Nice, 1994, page 197.

lecture de la classe il est beaucoup plus facile d'y faire référence pour les enfants comme pour l'enseignant en l'ayant rapidement sous les yeux. Mais pour cela, il faut avant tout réaliser cette affiche lors d'une activité de dictée à l'adulte, activité qui elle-même nécessite un travail en amont car elle doit faire sens pour les élèves, il ne s'agit pas de produire un écrit, à fortiori un écrit destiné à être affiché, parce que cela fera joli dans la B.C.D. ou habillera le coin lecture.

C'est pour cela que lorsque j'ai voulu faire une affiche sur les règles de vie en B.C.D. et au coin lecture, j'ai intégré sa réalisation à une séquence de trois séances visant à mettre en évidence avec les élèves la nécessité de produire une affiche du fait qu'ils ne connaissaient pas très bien les règles et surtout qu'ils ne les respectaient pas, comme je l'ai déjà expliqué plus haut.

Ainsi, c'est lors de la troisième séance que nous avons produit une affiche indiquant ce que l'on a le droit de faire et ce que l'on n'a pas le droit de faire à la bibliothèque. Le terme de bibliothèque a été choisi par les enfants pour regrouper la B.C.D. et le coin lecture de la classe qui au vu de leur utilisation de la B.C.D. représentait pour eux une bibliothèque en plus petit étant donné qu'ils y retrouvaient comme en B.C.D. un coin pour s'asseoir et un bac avec des livres.

Tout d'abord avant de passer à la dictée à l'adulte proprement dite il a fallu établir quelles règles nous allions retenir au cours d'une discussion collective. Puis nous sommes passés à la réalisation de l'affiche. J'ai donc commencé par écrire à la demande des enfants ce qui correspond à la fois au titre et au début de chaque phrase : « à la bibliothèque ». En effet, l'affiche était découpée en deux parties «j'ai le droit » et «je n'ai pas le droit », on pouvait donc lire « à la bibliothèque j'ai le droit… », « à la bibliothèque je n'ai pas le droit… ». Ensuite, nous avons commencé par la colonne «j'ai le droit », les enfants m'ont ainsi dicté « lire un livre », «poser et ranger les livres » et «parler doucement » puis en passant par ma relecture nous avons établi ensemble qu'on ne pouvait pas l'écrire tout à fait ainsi mais qu'il

fallait écrire «de lire un livre », «de poser et ranger les livres » et «de parler doucement ». C'est à dire qu'il fallait mettre la préposition «de » car la relecture impliquait la répétition de l'en-tête de la colonne. Cela se lit «j'ai le droit DE prendre un livre », alors il faut mettre « de » ont dit les enfants. Ils se sont rendus compte qu'il était possible de revenir sur ce qu'ils m'avaient dicté et de le modifier après relecture. C'est quelque chose qui relève de la familiarisation avec l'écrit et qui est évoqué dans les programmes de la maternelle : «Peu à peu, l'enfant prend conscience que sa parole a été fixée par l'écriture et qu'il peut donc y revenir, pour terminer une phrase, pour la modifier en demandant à l'adulte de redire ce qui est déjà écrit. »[36]

Puis nous avons procédé à l'écriture de la seconde colonne toujours sous la dictée des enfants. Cette fois, la préposition «de » était présente dès leur première formulation. On a donc eu «de jeter les livres », «de marcher sur les livres », «de déchirer les livres » et «de crier ». Ensuite, nous avons relu l'affiche et nous avons décidé de mettre en face de chaque règle un petit dessin qui permettrait de retrouver rapidement la signification de l'écrit correspondant. Il s'agissait ici d' « utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation »[37] et de lier cette compétence relevant du domaine Sensibilité, Imagination, Création à une compétence d'écriture toujours en situation de dictée à l'adulte. En effet, les enfants me dictaient le dessin à faire en face de chaque règle et, comme pour le texte, il y a eu ce qui est appelé « une révision négociée »[38] dans les programmes de maternelle.

Une fois notre affiche réalisée, il n'y a plus eu qu'à la dupliquer et à en afficher une au coin lecture de la classe et une en B.C.D. avec les enfants.

[36] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 80.

[37] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 146.
[38] Ibid., page 80.

b) Les critères de distinction entre fiction et documentaire

« La B.C.D. est le lieu de l'école (…) où sont disponibles les productions langagières, et en particulier l'écrit, sous ses formes les plus variées. »[39]

Ainsi la B.C.D. dispose d'un fonds de livres de type différent et parmi eux en particulier des écrits fictionnels et des écrits documentaires. Les premiers sont ceux que les enfants de maternelle découvrent en premier lieu le plus souvent sous la forme d'albums. C'était le cas dans l'école où j'ai effectué mon stage et même plus c'étaient les seuls livres auxquels les enfants avaient accès en B.C.D., non pas que les autres écrits leur soient interdits mais les enfants avaient l'air de les ignorer comme s'ils étaient réservés aux autres classes et personne ne les encourageait à les découvrir.

Pour cette raison et parce que cela répond à une attente des programmes de l'école maternelle selon laquelle «on peut commencer à travailler sur l'organisation du coin lecture ou de la B.C.D. en séparant quelques types de livres »[40], j'ai mis en place une séquence de découverte des écrits documentaires à travers un premier tri entre fiction et documentaire.

Cette séquence dont nous avons déjà étudié la deuxième séance visait la découverte d'un nouveau type de livre, le documentaire, et la mise en évidence de critères de distinction entre ce type de livre et celui plus familier pour les enfants, les écrits fictionnels et plus précisément la sous catégorie des albums.

Nous nous intéresserons ici à la troisième séance qui correspond à la réalisation d'une affiche sur les critères mis en évidence au cours des activités de tri. Cette affiche trouve sa justification dans le fait qu'elle permet un bilan et surtout une trace écrite à laquelle on pourra faire référence lors de nouveaux tris et qu'elle a une fonction sociale d'information pour les élèves n'ayant pas participé aux activités et de valorisation du travail effectué.

La réalisation même de l'affiche est assez similaire à celle vécue pour les règles de vie. Elle est le fruit d'un travail de réflexion et le reflet de la parole des élèves de par le fait

[39] Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Circulaire n°84-360 du 1er Octobre 1984
[40] Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, CNDP, 2002, page 79.

qu'elle passe par la dictée à l'adulte. On est dans une situation de production d'écrit avec des élèves de maternelle où le maître se fait écrivain pour pallier le fait que les enfants de cet âge ne savent pas encore écrire. Mais c'est tout de même une véritable situation relevant de la familiarisation avec la langue de l'écrit pour eux.

Toutefois il est important de noter que l'écrit présenté ici s'apparente au texte descriptif, on décrit ce qu'il y a dans un album (un livre de fiction) ou dans un documentaire et par conséquent on se trouve dans l'obligation de faire des phrases plus longues et plus complexes que pour les règles de vie. Cela a impliqué un retour plus systématique sur ce que les enfants m'avaient dicté, une demande de relecture plus fréquente pour y apporter les modifications nécessaires ou non. Il y a donc une progression entre ces deux activités de production d'écrit par la dictée à l'adulte et donc une évolution dans la familiarisation avec la langue de l'écrit et dans la mise en évidence de sa différence avec la langue orale. Cette évolution dans la difficulté s'est ressentie dans le comportement des enfants car ils ont tenu à ce que l'on élabore les petits dessins de chaque item au fur et à mesure.

Ainsi nous avons donc établi que dans un album le texte raconte une histoire et il y a plutôt des dessins et que dans un documentaire le texte nous apprend des choses, il donne une information et il y a plutôt des photos.[41]

Ici, il convient de revenir sur les critères correspondant aux illustrations à savoir dessins et photos. En effet, lors des activités de tri il s'est avéré que les livres choisis répondaient bien à ces critères de distinction, nous les avions alors énoncé et les enfants me les avaient cités comme tels. Il aurait fallu leur montrer que ce n'est pas toujours le cas, mais si j'ai pu montrer des documentaires dans lesquels on trouvait des dessins, je n'ai pas pu leur montrer un album avec des photos pour illustrations. Par conséquent, les enfants refusant par ailleurs de retirer ce critère de distinction en raison de sa facilité d'application peut être mais surtout car ils ont

[41] Cf. annexe 5.

maintenu que « c'était comme ça le plus souvent », nous avons donc décidé ensemble d'utiliser le mot « plutôt » pour signaler que ce n'était pas toujours le cas.

L'affiche était terminée, il a d'abord fallu la relire pour bien s'en imprégner d'une part et pour être sûr qu'il n'y avait plus de modification à faire d'autre part, puis l'afficher certes mais à la demande des enfants en classe d'abord afin de pouvoir la montrer et l'expliquer aux camarades qui n'avaient pas participé à ces activités de tri et ce travail sur la distinction entre fiction et documentaire.

Ainsi, ces activités de production d'écrit, liées à la B.C.D. ont permis de répondre aux objectifs des programmes en ce qui concerne la familiarisation des enfants avec l'écrit. Mais elles ont aussi participé au développement d'une compétence propre à la B.C.D. à savoir « communiquer et transmettre » par l'affichage de ces prodcutions.

CONCLUSION

La B.C.D. est un lieu qui permet la mise en place de nombreuses activités. Elle offre ainsi la possibilité de développer des compétences transversales liées à la citoyenneté de par le caractère collectif de ce lieu, et à la structuration de l'espace, domaine très important et en cours d'acquisition en maternelle, à condition toutefois d'intégrer la B.C.D. au projet de classe et de mettre en place tout un travail d'appropriation de ce lieu.

La B.C.D. participe aussi à la construction de savoirs liés à la maîtrise de la langue et permet ainsi de favoriser l'apprentissage du dire, lire et écrire. Si l'oral est présent dans toutes les activités de maternelle, il est à noter que la B.C.D. permet effectivement dès le cycle 1 à l'aide d'activités spécifiques de développer des compétences en lecture et en écriture bien que ces deux apprentissages ne soient pas encore systématiques.

Lors de la toute dernière séance, nous avons fait un bilan avec les enfants et nous avons ainsi constaté l'importante évolution au niveau de leur utilisation de la B.C.D. : de bibliothèque de prêt elle était devenue un vrai lieu d'activités diverses et disposant d'une grande richesse de types de livres.

Ainsi, la B.C.D. a donc toute sa place dans les écoles maternelles et même s'il peut arriver que B.C.D. élémentaire et maternelle soient dans le même local alors on suivra les conseils de Catherine Jordi et « on veillera à ce que la B.C.D. maternelle ne soit pas traitée comme un simple « coin » de la B.C.D. élémentaire. »[42]

[42] JORDI Catherine, *B.C.D.+ cycle1 maternelle*, C.R.D.P de Nice, 1996, page 27.

ANNEXES

Annexe 1 : plan de la B.C.D.

Annexe 2 : fiche de préparation de la séance « Elaboration des règles de vie ».

Annexe 3 : affiche des règles de vie.

Annexe 4 : fiche de préparation de la séance « Fiction/documentaire : les critères de distinction ».

Annexe 5 : affiche des critères de distinction entre album et documentaire.

Annexe 1

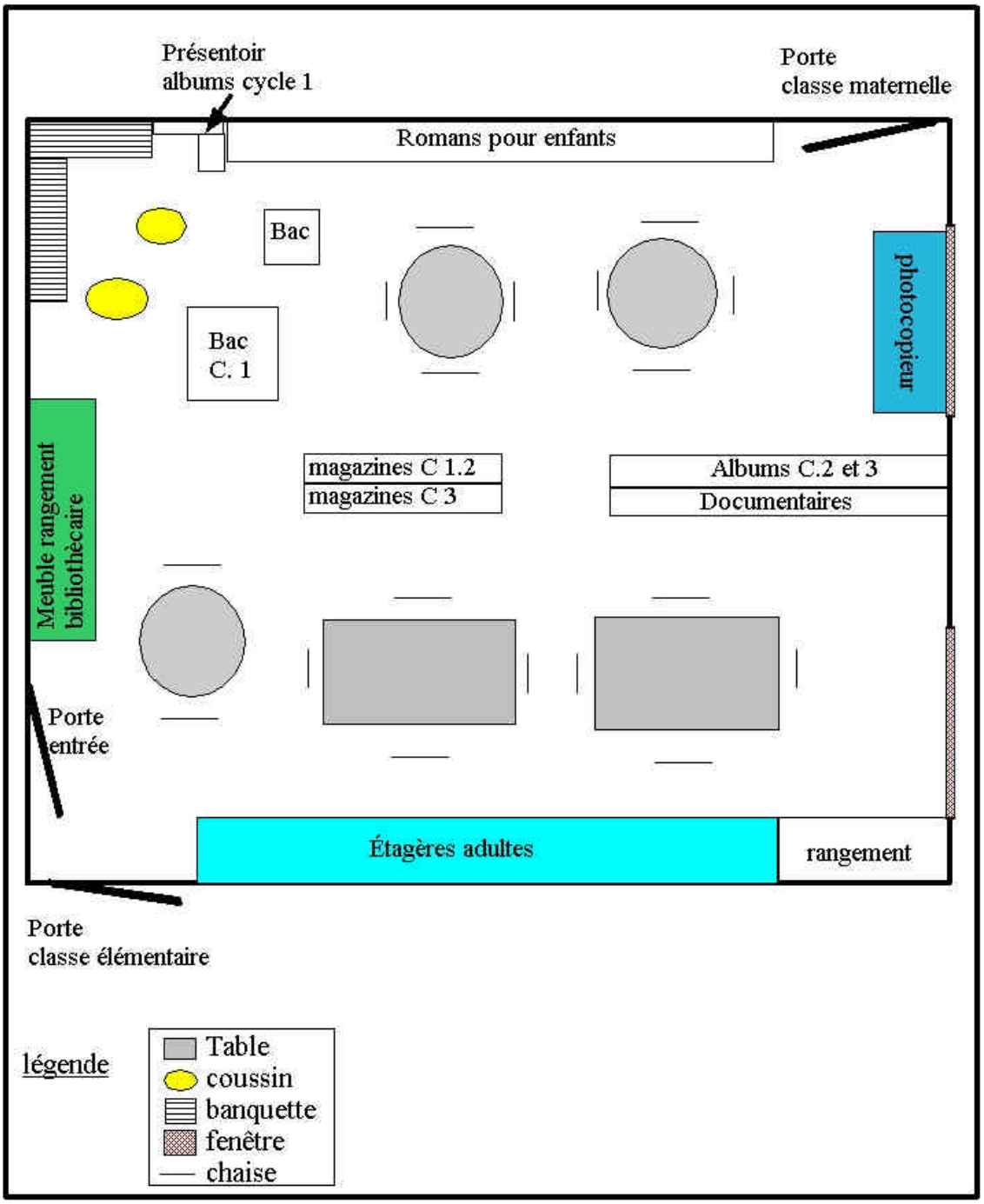
Présentoir
albums cycle 1
Porte
classe maternelle
Romans pour enfants
Bac
Bac
C. 1
photocopieur
Meuble rangement
bibliothècaire
magazines C 1.2
magazines C 3
Albums C.2 et 3
Documentaires
Porte
entrée
Étagères adultes
rangement
Porte
classe élémentaire
légende
Table
coussin
banquette
fenêtre
chaise

Annexe 2

Séquence de B.C.D. : élaboration des règles de vie.

Niveau : moyenne section.

Séance 3 : réalisation de l'affiche des règles de vie

Objectifs :

- Le langage au cœur des apprentissages :

Compétences de communication :

- Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.
- Participer à un échange collectif en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans les propos de l'échange.

Langage écrit :

- Dicter individuellement un texte à l'adulte en contrôlant la vitesse du débit.
- Dans une dictée collective à l'adulte proposer des améliorations.
- Vivre ensemble :

- Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective.

- Respecter les règles de la vie commune et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques principes de vie collective

- Sensibilité, imagination, création

Le regard et le geste :

- Utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation

Déroulement

Etape	Activités et Consignes	Dispositif
1	Retour sur la séance précédente avec la marionnette. - constat : non respect en B.C.D. des règles qu'ils avaient énoncées eux-mêmes. - mise en évidence de la nécessité d'y revenir dessus.	B.C.D. Collectif 10 min
2	Discussion collective. Discussion afin d'établir les droits, les devoirs et les interdits à la B.C.D. et au coin lecture.	B.C.D. Collectif 5 min
3	Production d'écrit. Elaboration de l'affiche : - dictée à l'adulte des critères retenus - choix des dessins représentant chaque item	B.C.D. Collectif 15 min
4	Bilan. - Retour sur l'affiche et relecture - Modifications si nécessaire	B.C.D. Collectif 5 min

Annexe 3

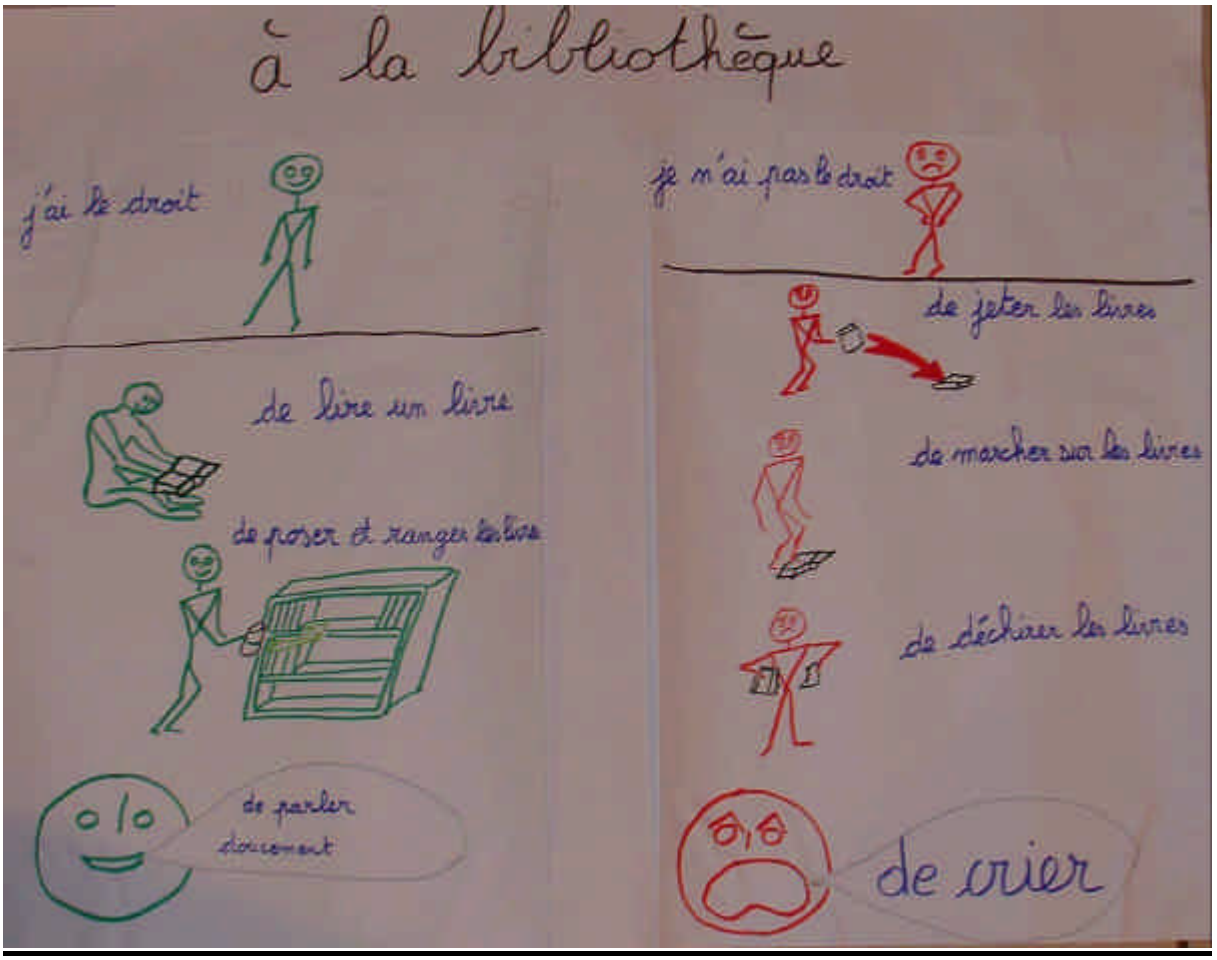
à la bibliothèque
j'ai le droit
de lire un livre
de poser et ranger les livres
de parler doucement
je n'ai pas le droit
de jeter les livres
de marcher sur les livres
de déchirer les livres
de crier

Annexe 4

Séquence de B.C.D. : le tri de livres, distinction entre fiction et documentaire.

Niveau : moyenne section.

Séance 3 : réalisation de l'affiche album/documentaire

Objectifs :

- Le langage au cœur des apprentissages :

Compétences de communication :

- Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.
- Participer à un échange collectif en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans les propos de l'échange.

Langage écrit :

- Dicter individuellement un texte à l'adulte en contrôlant la vitesse du débit.
- Dans une dictée collective à l'adulte proposer des améliorations.
- Vivre ensemble :
- Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective.
- Respecter les règles de la vie commune et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques principes de vie collective
- Sensibilité, imagination, création

Le regard et le geste :

- Utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation

Déroulement

Etape	Activités et Consignes	Dispositif
1	Observation. Chaque prend un livre parmi un tas de livres proposés et le « lit ». *Consigne :* bien regarder, bien observer son livre pour pouvoir le décrire aux autres ensuite.	B.C.D. Individuel 10 min
2	Description. Description de 4 livres (2 documentaires, 2 fictions) par les enfants avec mise en évidence collective des critères importants.	B.C.D. Collectif 10 min
3	Comparaison. - comparaison des quatre livres. - mise en évidence des critères de ressemblance - mise en évidence des critères de distinction fiction/documentaire et classement en deux groupes des livres. - description de leur livre par les autres enfants et tentative de classement dans l'une ou l'autre des catégories établies.	B.C.D. Collectif 15 min
4	Production d'écrit. Réalisation d'une affiche (dictée à l'adulte des critères retenus et des dessins). Relecture et modifications.	B.C.D. Collectif 5 min

Annexe 5

Dans un album :

- le texte raconte une histoire.

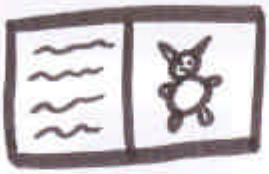

- il y a plutôt des dessins.

Dans un documentaire :

- le texte nous apprend des choses, il donne une information.

- il y a plutôt des photos.

BIBLIOGRAPHIE

BUTLEN Max, COUET Madeleine, DESAILLY Lucie - *Savoir lire avec les B.C.D.* – C.R.D.P. de l'académie de Créteil, 1996. – 290p. – ISBN – 2 – 86918064 – 0

JORDI Catherine – *B.C.D.+, mode d'emploi* – C.R.D.P de Nice, 1994. – 317p. – ISBN – 2 – 07 – 058643 – X

JORDI Catherine – B.C.D.+, cycle 1 maternelle – C.R.D.P de Nice, 1996. – 357p. – ISBN – 2 – 07 – 059551 – X

Ministère de l'Education Nationale – *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?: les nouveaux programmes* – CNDP, 2002. – 159p. – ISBN – 2 – 240 – 00 – 801 – 6

Ministère de l'Education Nationale et de la Culture – circulaire n°84-360 du premier octobre 1984

Note de service n°94-136 du 30 mars 1994, « Développement des B.C.D. »

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3
I/ La B.C.D. et les compétences transversales 4
1/ Vivre ensemble avec la B.C.D. ou comment la B.C.D. permet de former le citoyen 4
a)Constat sur les règles de vie 5
b)Etablir les règles pour remédier tout en formant le citoyen 6
c)Vers un véritable citoyen ? 8
2/ Structuration de l'espace 9
a)Compétence transversale dans le cadre de la Découverte du Monde 9
b)Se repérer dans l'espace pour trouver un document : une compétence propre à la B.C.D. 10
II/ La B.C.D. et le développement de l'oral 13
1/ Compétences de communication 14
2/ Compétences concernant le langage d'accompagnement de l'action (langage en situation) 16
3/ Compétences concernant le langage d'évocation 18
a)Evoquer une activité vécue 18
b)Langage d'évocation et apprentissage vicariant 19
III/ La B.C.D. pour entrer dans l'écrit 21
1/ Lire avec les B.C.D. 22
a)Des compétences de lecteur pour découvrir de nouveaux écrits 23
b)Compétence de lecteur et compétence à acquérir en B.C.D. 24
2/ Produire des écrits avec les B.C.D. 26
a)Les règles de vie en B.C.D. 27
b)Les critères de distinction entre fiction et documentaire 29
CONCLUSION 32
ANNEXES 33
Etape 36
Activités et Consignes 36
Dispositif 36
Etape 39
Activités et Consignes 39
Dispositif 39
..... 40
BIBLIOGRAPHIE 41